



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 7 mai 2026 — N° 3

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix Élités du Gala du mérite sportif beauceron.

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Maison de la famille de Saint-Léonard.

Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de, dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, souligner la tenue de la quatrième édition de la Journée de l'arbre dans la circonscription de Vimont.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de présenter le foulard de l'itinérance.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le succès de la campagne de financement Bougeons pour la maison.

7 mai 2026

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

M. Boissonneault (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 80^e anniversaire de Buropro Citation.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de remercier les électeurs de la circonscription d'Argenteuil pour leur confiance envers leur députée.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de souligner la fête des Mères.

M. Poulin (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Mario Thiboutot.

À 9 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

7 mai 2026

Les travaux reprennent à 10 h 05.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 3 Loi visant à assurer la représentation effective des électeurs

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 3.

M. Bouazzi (Maurice-Richard) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 596 Loi renforçant l'intégrité et la protection des droits et libertés de la personne

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 596.

7 mai 2026

Dépôts de documents

M. Lafrenière, ministre de la Sécurité intérieure, dépose :

L'Entente sur le financement des infrastructures policières dans la communauté de Pakua Shipi;

(Dépôt n° 41-20260507)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Akwesasne – stabilisation à titre exceptionnel 2024-2025 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 42-20260507)

Agreement on the provision of police services in the community of Akwesasne – exceptional stabilization 2026-2029;

(Dépôt n° 43-20260507)

L'Entente de financement pour la réalisation du projet pilote d'agents de sécurité communautaire de la communauté d'Akwesasne (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 44-20260507)

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2025 de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec.

(Dépôt n° 45-20260507)

Mme Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport sur l'application de la Loi sur le développement durable, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2024.

(Dépôt n° 46-20260507)

7 mai 2026

M. Charette, ministre des Transports et de la Mobilité durable, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2025 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 47-20260507)

M. Bonnardel, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 février 2026 par M. Grandmont (Taschereau) concernant le rétablissement des services offerts aux demandeurs d'asile de la Capitale-Nationale;

(Dépôt n° 48-20260507)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 mars 2026 par M. Morin (Acadie) concernant la mise en place de mesures spéciales d'immigration pour les citoyens ukrainiens.

(Dépôt n° 49-20260507)

Mme la présidente dépose :

Les textes de loi adoptés par les membres de la 23^e législature du Parlement des jeunes;

(Dépôt n° 50-20260507)

Le rapport du Commissaire au développement durable faisant partie du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026 (mai 2026);

(Dépôt n° 51-20260507)

Un rapport de la commissaire à l'éthique et à la déontologie intitulé *Rapport d'enquête au sujet de madame Sona Lakhoyan Olivier, députée de Chomedey.*

(Dépôt n° 52-20260507)

7 mai 2026

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 2 avril 2026, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Gatineau. Le rapport ne contient pas d'amendement.
(Dépôt n° 53-20260507)

Le rapport est adopté.

M. Allaire (Maskinongé), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 19 et 26 février, les 17, 18, 19, 24, 25 et 26 mars et les 1^{er} et 2 avril 2026, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif. Le rapport contient des amendements au projet de loi.
(Dépôt n° 54-20260507)

Dépôts de pétitions

M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 614 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à mettre fin à la surpopulation féline au Québec.
(Dépôt n° 55-20260507)

7 mai 2026

Mme Caron (La Pinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 18 447 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exclusion des jeux de société, passe-temps, produits ludiques et accessoires créatifs des obligations d'emballage en vertu de la Charte de la langue française (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 56-20260507)

Mme Zaga Mendez (Verdun) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 213 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'un crédit d'impôt remboursable pour les familles soutenant financièrement leurs aînés;

(Dépôt n° 57-20260507)

L'extrait d'une pétition, signée par 384 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajout du critère d'achat local dans les appels d'offres des sociétés d'État québécoises.

(Dépôt n° 58-20260507)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Skeete, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Paradis (Jean-Talon), M. Chassin (Saint-Jérôme), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale fasse appel à son devoir de mémoire et commémore le génocide arménien qui fut l'une des plus terribles tragédies qui a marqué le début du vingtième siècle;

7 mai 2026

QU'elle rende hommage aux 1,5 million de victimes qui, il y a 111 ans, ont péri lors de sombres événements qui débutèrent en avril 1915 et qu'elle exprime sa solidarité envers le peuple arménien et les membres de cette diaspora;

QU'elle appelle de tous ses vœux l'édification d'un monde plus juste, plus pacifique et plus égalitaire et qu'elle réitère son engagement ferme à lutter contre toute forme de haine, de discrimination raciale, ethnique et confessionnelle;

QU'enfin, les membres de cette Assemblée observent une minute de silence en mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 3 en annexe)

Pour : **90** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), présente une motion concernant le télétravail dans la fonction publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant l'Association internationale d'études québécoises; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

7 mai 2026

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de la Langue française, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que le français est la seule langue officielle et commune au Québec.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 4 en annexe)

Pour : **83** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), conjointement avec M. Chassin (Saint-Jérôme) et M. Dufour (Abitibi-Est), présente une motion concernant le Commissaire à l'éthique et à la déontologie; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives;

7 mai 2026

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 24, Loi protégeant le consommateur contre l'utilisation trompeuse ou frauduleuse de l'identité ou de l'image d'une personne;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques abusives de revente de billets et de renouvellement d'abonnements en ligne;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Protection des consommateurs » du portefeuille « Justice »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Affaires autochtones » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Lois professionnelles » du portefeuille « Travail »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Finances » du portefeuille « Finances »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Loto-Québec » du portefeuille « Finances »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Ressources naturelles » du portefeuille « Ressources naturelles et Forêts »;

7 mai 2026

- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l’étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Forêts » du portefeuille « Ressources naturelles et Forêts ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d’ouverture

L’Assemblée reprend le débat, ajourné le 6 mai 2026, sur le discours d’ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l’opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d’opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun) et Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l’Assemblée nationale blâme le gouvernement pour avoir nui à l’attractivité et à la stabilité du réseau de l’enseignement supérieur québécois et pour n’avoir présenté aucun plan afin de réparer les conséquences de ses propres politiques.

Le débat se poursuit sur le discours d’ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l’opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d’opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) et Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

7 mai 2026

Au début de son intervention, M. Morin (Acadie) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour sa volonté de poursuivre son projet de constitution sans consultation auprès des Premières Nations et des Inuit.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) et M. Morin (Acadie), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 13 heures, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 31.

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) et M. Morin (Acadie), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Fontecilla (Laurier-Dorion) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ d'avoir évacué de ses priorités les locataires et pour ses politiques qui les appauvrissent, alors qu'ils subissent de plein fouet les effets de la crise du logement et que le loyer moyen a augmenté de 64 % depuis les huit dernières années.

7 mai 2026

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie) et M. Fontecilla (Laurier-Dorion), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Kelley (Jacques-Cartier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour un discours inaugural qui ne répond pas aux besoins des jeunes et qui manque de vision pour les générations futures.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de Mme Fréchette, première ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Ciccone (Marquette), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Morin (Acadie), M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et M. Kelley (Jacques-Cartier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné.

À 16 h 30, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 12 mai 2026, à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

7 mai 2026

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Skeete, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Paradis (Jean-Talon), M. Chassin (Saint-Jérôme), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) :

(Vote n° 3)

POUR - 90

Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laflamme (PQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (IND)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lakhoyan Olivier (IND)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gentilcore (PQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grandmont (QS)	(Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gronin (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
(La Pinière)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Morin (PLQ)	
Chassin (IND)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	

7 mai 2026

Sur la motion de M. Roberge, ministre de la Langue française, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont) :

(Vote n° 4)

POUR - 83

Allaire (CAQ)	Ciccione (PLQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laflamme (PQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (IND)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (IND)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lèvesque (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gronin (CAQ)	Malette (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ)	Hébert (CAQ)	Massé (QS)	Thouin (CAQ)
(La Pinière)	Jacques (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Nichols (PLQ)	
Chassin (IND)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)	